



Collège Pierre et Marie Curie  
2 avenue Georges Clémenceau  
11160 RIEUX-MINERVOIS

Tél : 04.68.78.50.50

Courriel : ce.0110667r@ac-montpellier.fr

Rieux-Minervois, mardi 14 mai 2024

Monsieur Loïc LE FRAILLEC,  
Principal du collège Pierre et Marie Curie  
Rieux-Minervois

A

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Votre enfant intégrera le collège Pierre et Marie Curie de Rieux-Minervois à compter de septembre 2024.

Vous devez donc procéder à son inscription. Les inscriptions au collège auront lieu **du mercredi 12 juin au mardi 18 juin 2024** tous les jours de 8h00 à 17h30 sauf le mercredi de 8h00 à 12h00.

Nous vous invitons à téléphoner dès réception de ce dossier à l'accueil du collège au 04 68 78 50 50 afin de **prendre un rendez-vous pour déposer le dossier** d'inscription ci-joint dans les dates et horaires indiqués ci-dessus.

## **PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER**

- Une photo d'identité à coller sur ce dossier (1<sup>ère</sup> page du dossier)
- Photocopie du livret de famille complet (père, mère, frères et sœurs)
- Justificatif de domicile (facture, loyer, ...)
- Fiche infirmerie (ci-jointe) renseignée
- Photocopie du carnet de santé (pages vaccins)
- Fiche d'inscription ou de non-inscription à la demi-pension (ci-jointe)
- Document "Etude automatique du droit à bourse" complété et signé
- Pour les élèves issus d'un autre collège, joindre également le dernier bulletin trimestriel.
- En cas de parents séparés ou divorcés :
  - Photocopie de la page du jugement mentionnant la garde de l'enfant
  - ou en l'absence de jugement, une attestation co-signée par les deux parents précisant la résidence habituelle chez l'un des parents ou alternée, les droits de visite et d'hébergement de l'autre parent, ainsi que l'autorité parentale.

Nous attirons votre attention sur la stricte nécessité que ce dossier soit correctement rempli et que les pièces demandées soit bien apportées le jour de l'inscription.

Cordialement,

Le Principal,  
Loïc LE FRAILLEC